

# CinéPME

## SOUSCRIPTION AU CAPITAL INITIAL

Bénéficiez du potentiel de développement des PME/PMI européennes du cinéma et de l'audiovisuel dans un cadre fiscal avantageux, en contrepartie d'une durée de blocage de 5 ans et demi et d'un risque de perte en capital.

Ce document fournit des informations essentielles aux souscripteurs de la Société Anonyme CinéPME extraites du Document d'Information Synthétique (DIS) qui a été déposé à l'Autorités des Marchés Financiers selon l'Article 212-43 du règlement général de l'AMF en date du 20/10/2018

**SA au Capital Social de 2 500 000 €**  
7-9 Rue des Petites Ecuries 75010 Paris



# Présentation

**D**epuis 15 ans, l'équipe de gestion de COFINOVA gère des sociétés de Financement pour le Cinéma et l'Audiovisuel (SOFICA). Elle lance cette année la société de production et de distribution CinéPME destinée à profiter des opportunités de ce secteur très dynamique.



## Une réduction

sur l'Impôt sur le Revenu de 18% (selon la réglementation en vigueur) en contrepartie d'une possibilité de perte en capital.



## Un investissement

aux côtés des PME qui font le dynamisme du cinéma français, secteur non corrélé au cycle économique général.



## Une durée de blocage

de 5 ans 1/2, compatible avec la durée du cycle de vie des films.

## UN SECTEUR ECONOMIQUE

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER :

### RÉDUCTION D'IMPÔT

# 18%

d'un montant maximum\*  
d'investissement

## 50.000€

souscription maximale  
pour un célibataire

## 100.000€

souscription maximale  
pour un couple



## UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

L'équipe de gestion de la Sofica COFINOVA distribuée par le **Groupe Crédit Mutuel /CIC**, c'est notamment :

- ★ Depuis 15 ans, l'une des SOFICA leader en niveau d'agrément
- ★ Dans le top 3 en niveau d'actifs sous gestion avec **45 Millions** d'actifs sous gestion
- ★ Le financement de plus de **350** productions cinéma et audiovisuel
- ★ L'accompagnement en capital dans **28 sociétés**
- ★ La sortie par la liquidation de 8 générations de SOFICA dans des conditions annoncées au départ, soit **35,1 Millions** à ce jour

## UN SECTEUR ECONOMIQUE DYNAMIQUE

LE CINÉMA ET L'AUDIOVISUEL FRANÇAIS EN CHIFFRES

Contribution au PIB

cinéma



**16,2**  
MILLIARDS D'€

audiovisuel



**5,93**  
MILLIARDS D'€

Soit un total de plus de **1% de PIB**  
(Plus que l'automobile)\*

La France est l'un des plus gros exportateurs

cinéma



**393,3**  
MILLIONS D'€

audiovisuel



**336**  
MILLIONS D'€



# Stratégie d'investissement

## DES BOULEVERSEMENTS DANS LES MODES DE CONSOMMATION, DONC PLUS DE DÉBOUCHÉS

**A**vec le développement de nouveaux canaux de distribution mondiaux en SVOD notamment avec Netflix, Amazon, Disney rachetant la FOX, la concurrence sur les contenus s'est exacerbée. Cela augmente les perspectives de recettes des producteurs pour leurs films ou séries terminées.

### UN SECTEUR DE DIVERSIFICATION PATRIMONIALE

Les recettes du cinéma et de l'audiovisuel ont eu une évolution complètement décorrélée des marchés boursiers :

- ★ Le total des entrées Salle en France sont de 209 Millions d'entrées contre 178 Millions en 2007 (+17 %)
- ★ Les Films français ont réunis 84,5 Millions de spectateurs dans le monde en 2017
- ★ Face à cela, le marché de la SVOD a explosé (3,5 millions d'abonnés à Netflix France à ce jour)

### DES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT NON SATISFAITES

Sur plus de 100 propositions d'investissement analysées par an, une majorité est rejetée par les SOFICA du fait :

- ★ De la taille de l'enveloppe globale qui est limitée (63 M€)
- ★ Des restrictions sur les types de films du fait de l'agrément de l'Etat.

### LE RACHAT DE DROITS D'EXPLOITATION DE FILMS OU SÉRIES

- ★ Pour permettre leur liquidation, lors de leur dernière année d'existence, les SOFICA doivent céder leurs droits d'exploitation de films ou séries, ce qui s'avère parfois compliqué.
- ★ L'analyse de la centaine de droits de films ou séries cédés par les COFINOVA, a permis de constater que le rachat de ces droits est porteur de valeur.

## CARACTÉRISTIQUES DE LA SOUSCRIPTION

- ★ **Forme juridique** : CinéPME est une Société Anonyme
- ★ **Période de souscription** : 05/11/2018 – 28/12/2018.
- ★ **Objectif de sortie** : juin 2024.
- ★ **Souscription minimale** : 2.000 €
- ★ **Distributions** : Pas de distributions pendant 5 ans à compter de la clôture de la période de souscription. A partir de cette date, la société pourra procéder à des distributions de revenus et produits de cession de participations encaissées, en fonction des disponibilités.

## FRAIS & COMMISSIONS

### FRAIS CUMULÉS

Charges opérationnelles sur la base d'un capital de 2,5 Millions d'euros

Frais de mise en place de l'Opération			Charges opérationnelles annuelles sur cinq ans		
		%			%
Conseils juridiques et financiers	9 000 €	0,4%	Rémunération des dirigeants	- €	0%
Frais de constitution, administratifs et de montage	9 000 €	0,4%	Rémunération du comité	- €	0%
Formalités	2 500 €	0,1%	Charges de personnel annuelles	30 000 €	1,2%
Communication	2 500 €	0,1%	Frais de fonctionnement annuels dont CaC, Comptabilité, Teneur de comptes	25 000 €	1%
Honoraires de placement	75 000 €	3%	<b>SOUS-TOTAL ANNUEL</b>	<b>55 000 €</b>	<b>2,2%</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>98 000 €</b>	<b>3,9%</b>	<b>TOTAL SUR 5 ANS</b>	<b>275 000 €</b>	<b>11%</b>
			<b>TOTAL DES FRAIS CUMULÉS</b>	<b>373 000 €</b>	<b>14,9%</b>

La rémunération des dirigeants comprend une commission de performance, sous forme d'une prime à la liquidation de la société égale à 25 % du bénéfice d'exploitation réalisé par la Société sur l'ensemble des investissements.

# CinéPME

## Quoi ?



CinéPME mutualise ses investissements dans :

- ★ une sélection de films ou séries en développement et en production ;
- ★ l'achat de droits d'exploitation de films ou séries terminés sur tous supports (TV/VOD/SVOD) ou territoires ;
- ★ des participations minoritaires au capital d'entreprises de production, d'exploitation ou de distribution en phase d'amorçage.



## Qui ?

CinéPME est destiné aux particuliers qui souhaitent être accompagnés par des professionnels experts pour investir dans des projets de sociétés de production françaises et européennes dynamiques tout en bénéficiant d'un avantage fiscal.



## Objectif

La création de valeur potentielle fondée sur le développement des projets et/ou des entreprises qui les portent avec une forte mutualisation des supports et des risques.

## Comment souscrire ?

Faire parvenir au **7/9 rue des petites écuries 75010 Paris, à l'attention de CinePME – souscription :**

- ★ Deux bulletins de souscription dûment complétés et signés ;
- ★ Trois procurations pour constitution au Président dûment complétées et signées ;

- ★ Une copie d'une pièce d'identité valable et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ;
- ★ Un chèque du montant de la souscription, libellé à l'ordre de «CinePME Dépôt de capital».